

ARCHIVES HISTORIQUES DE LA COMMISSION

COLLECTION RELIEE DES
DOCUMENTS "COM"

COM (83) 619

Vol. 1983/0227

Disclaimer

Conformément au règlement (CEE, Euratom) n° 354/83 du Conseil du 1er février 1983 concernant l'ouverture au public des archives historiques de la Communauté économique européenne et de la Communauté européenne de l'énergie atomique (JO L 43 du 15.2.1983, p. 1), tel que modifié par le règlement (CE, Euratom) n° 1700/2003 du 22 septembre 2003 (JO L 243 du 27.9.2003, p. 1), ce dossier est ouvert au public. Le cas échéant, les documents classifiés présents dans ce dossier ont été déclassifiés conformément à l'article 5 dudit règlement.

In accordance with Council Regulation (EEC, Euratom) No 354/83 of 1 February 1983 concerning the opening to the public of the historical archives of the European Economic Community and the European Atomic Energy Community (OJ L 43, 15.2.1983, p. 1), as amended by Regulation (EC, Euratom) No 1700/2003 of 22 September 2003 (OJ L 243, 27.9.2003, p. 1), this file is open to the public. Where necessary, classified documents in this file have been declassified in conformity with Article 5 of the aforementioned regulation.

In Übereinstimmung mit der Verordnung (EWG, Euratom) Nr. 354/83 des Rates vom 1. Februar 1983 über die Freigabe der historischen Archive der Europäischen Wirtschaftsgemeinschaft und der Europäischen Atomgemeinschaft (ABl. L 43 vom 15.2.1983, S. 1), geändert durch die Verordnung (EG, Euratom) Nr. 1700/2003 vom 22. September 2003 (ABl. L 243 vom 27.9.2003, S. 1), ist diese Datei der Öffentlichkeit zugänglich. Soweit erforderlich, wurden die Verschlussachen in dieser Datei in Übereinstimmung mit Artikel 5 der genannten Verordnung freigegeben.

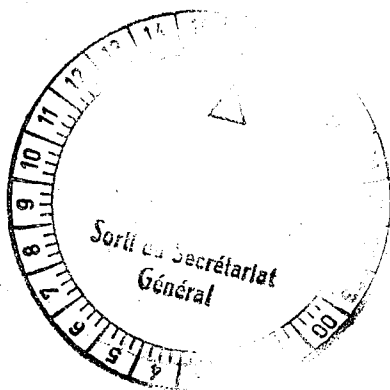
COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

COM(83) 619 final

Bruxelles, le 14 octobre 1983.

FONDS EUROPEEN DE DEVELOPPEMENT ECHEANCIER DES APPELS DE CONTRIBUTIONS POUR L'EXERCICE 1984

(Communication de la Commission au Conseil)



COM(83) 619 final.

FONDS EUROPEEN DE DEVELOPPEMENT (FED)

Estimation des contributions nécessaires pour faire face aux dépenses de l'exercice 1984

Introduction

L'accord interne financier relatif aux opérations du 5e FED prescrit à la Commission, en son article 6, d'établir et de communiquer au Conseil l'état prévisionnel des engagements à intervenir en application du FED au cours de l'exercice budgétaire à venir ainsi que le montant global des paiements à prévoir pour cet exercice. Des dispositions semblables étaient d'application pour les FED antérieurs.

Etablie en application de ces dispositions, la présente communication expose la situation en matière de dépenses en 1983, elle évalue les besoins de trésorerie du FED en 1984 et, sur cette base, elle propose le montant des contributions nécessaires.

Besoins de trésorerie prévus pour 1983

Pour les huit premiers mois de l'année 1983, les décaissements du FED se sont élevés à 437 millions d'Ecus représentant une moyenne mensuelle de dépense de 54,6 millions d'Ecus. Extrapolées à l'ensemble de l'année (jusqu'à fin janvier 1984 (*), cette moyenne donne un chiffre de 710 millions d'Ecus (pour 13 mois). Deux montants doivent être ajoutés à ce chiffre :

- . 100 millions d'Ecus au titre des décaissements à effectuer entre maintenant et la fin de l'année, dans le cadre du système de stabilisation des recettes d'exportation (STABEX) pour l'année 1982;
- . un montant évalué à 25 millions d'Ecus au titre des dépenses réalisées tard dans l'année et qui ne pourront faire l'objet d'un règlement définitif au moment de la clôture des comptes de fin d'année.

(*) L'inclusion de janvier 1984 est conforme à la tradition qui permet de disposer d'une réserve d'un mois pour tenir compte du fait que la date à laquelle est due la première tranche de la contribution des Etats membres est le 20 janvier de chaque année.

L'addition de ces trois chiffres (710 + 100 + 25 millions d'Ecus) donne comme montant total des besoins de trésorerie du FED en 1983 le chiffre de 835 millions d'Ecus.

Du mois d'août à la fin 1983, la situation de la trésorerie sera la suivante :

	<u>Millions d'Ecus</u>
Solde disponible au 31.8.1983	372
Contributions exigibles le 1er octobre (4e tranche 1983)	175
Intérêts sur fonds déposés en banque pour second semestre	6
	553

La Commission disposera donc au cours des cinq derniers mois de l'année d'un montant de 553 millions d'Ecus pour effectuer des paiements s'élevant à 398 millions d'Ecus (835 - 437), ce qui lui laissera à la fin de l'année un solde positif de 155 millions d'Ecus. Sur ce montant, 130 millions constituent le matelas minimum unanimement admis qui est nécessaire pour faire face effectivement à la dispersion de cette trésorerie entre une multitude de comptes bancaires ouverts dans les Etats membres et dans les pays ACP.

Prévisions de dépenses pour l'exercice 1984

La communication COM (82) 726 final de la Commission au Conseil, datée du 4 novembre 1982, présente une analyse détaillée du taux annuel d'utilisation des différents Fonds européens de développement (et notamment des graphiques montrant le rythme de consommation des Fonds). Les deux graphiques annexés à la présente communication constituent une mise à jour de l'analyse précédente et fournissent des données statistiques complémentaires concernant le taux annuel d'utilisation des Fonds.

Au vu des trois premiers Fonds, la décroissance des paiements montre qu'à la fin de l'année actuelle il ne restera à payer que 46 millions d'Ecus environ et on peut prévoir que les décaissements en 1984 atteindront 10 millions d'Ecus (contre 17 millions d'Ecus cette année).

Alors que l'évolution annuelle des dépenses au cours des 20 dernières années environ révèle des tendances très semblables pour les différents Fonds, la tendance prévue pour le quatrième Fonds en 1983 laisse apparaître quelques variations. Pour ce qui est de ce Fonds, les dépenses de 1983 estimées à 337 millions d'Ecus révéleront un accroissement par rapport à l'année précédente (306 millions d'Ecus). Ce retournement de tendance est le reflet de la liquidation de paiements en retard depuis 1982. Il est évident toutefois que le 4e FED est entré maintenant dans sa phase de décroissance et que conformément à la tendance des Fonds précédents on peut prévoir qu'à la fin de la neuvième année l'ensemble des paiements représentera environ 7% de la dotation totale (à savoir 223 millions d'Ecus). Ce pourcentage correspond au rapport des paiements aux engagements restant à tenir, rapport relativement stable dans les anciens Fonds lorsqu'ils se situent dans leur pleine période d'exécution.

Le 5e FED a poursuivi sa croissance en 1983 et, selon la tendance des dépenses moyennes au cours de la quatrième année des quatre Fonds précédents, on peut s'attendre à ce qu'il atteigne en 1984 12% de la dotation totale du Fonds (soit 576 millions d'Ecus).

Sur la base de ce qui précède, les dépenses globales en 1984 sont estimées comme suit :

	<u>Millions d'Ecus</u>
trois premiers FED	10
quatrième FED	223
cinquième FED	576
	809
arrondis à	810

Comme on peut le voir, ce chiffre correspond aux prévisions de dépenses de l'année en cours.

Besoins de Trésorerie pour 1984

Les besoins de Trésorerie pour 1984 peuvent être calculés comme suit :

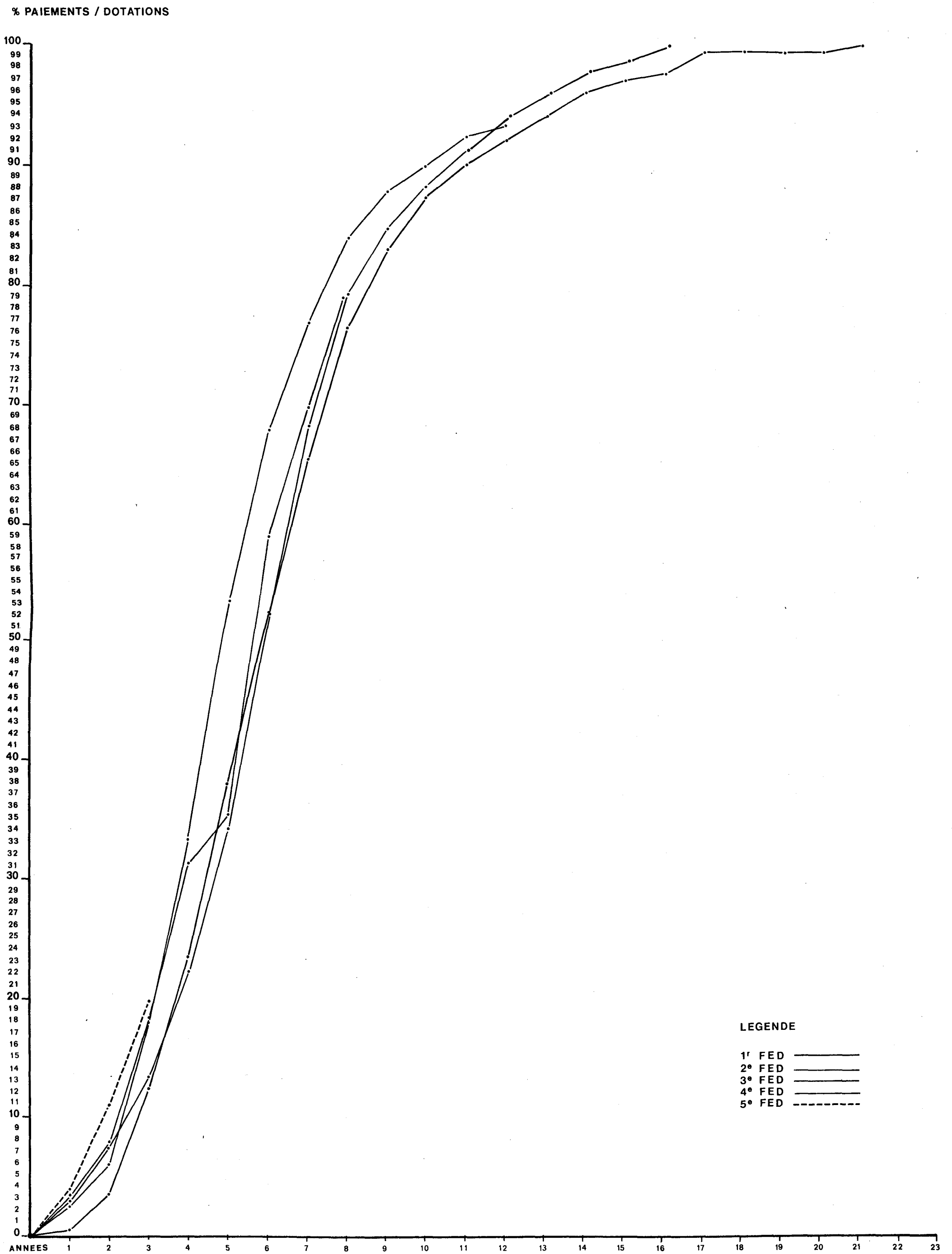
	<u>Millions d'Ecus</u>
prévisions de décaissements en 1984	810
Matelas de dépenses minimum	130
Dépenses de fin d'année n'apparaissent pas dans le relevé de fin 1984	25
	965
Moins le solde disponible fin 1983	155
	810

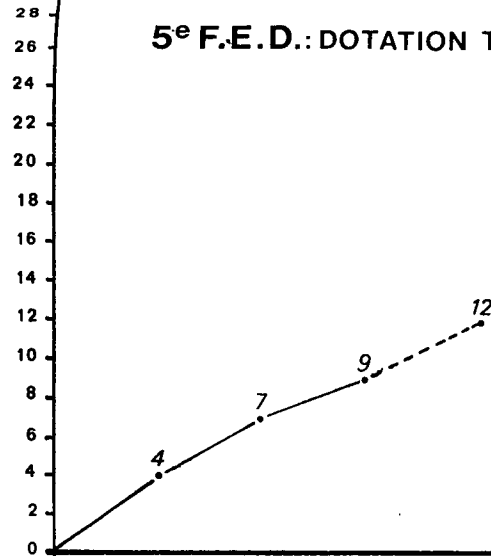
Le montant total des appels de contributions pour l'exercice 1984 est donc fixé à 810 millions d'Ecus. Ce montant est supérieur de 90 millions d'Ecus à celui des contributions sollicitées pour l'exercice en cours, la différence s'expliquant dans une large mesure par le fait que le solde établi à la fin de 1982 (285 millions d'Ecus) dépassait de 155 millions d'Ecus le matelas de trésorerie minimum de 130 millions d'Ecus alors que l'on prévoit que 25 millions d'Ecus seulement seront disponibles en plus du matelas traditionnel pour financer les paiements en 1984.

Conformément à l'article premier, paragraphe 2 du règlement financier du 17 mars 1981 applicable au cinquième FED - considéré aussi comme applicable au solde des contributions provenant de Fonds antérieurs - la contribution des 810 millions d'Ecus sera appelée en quatre tranches égales exigibles :

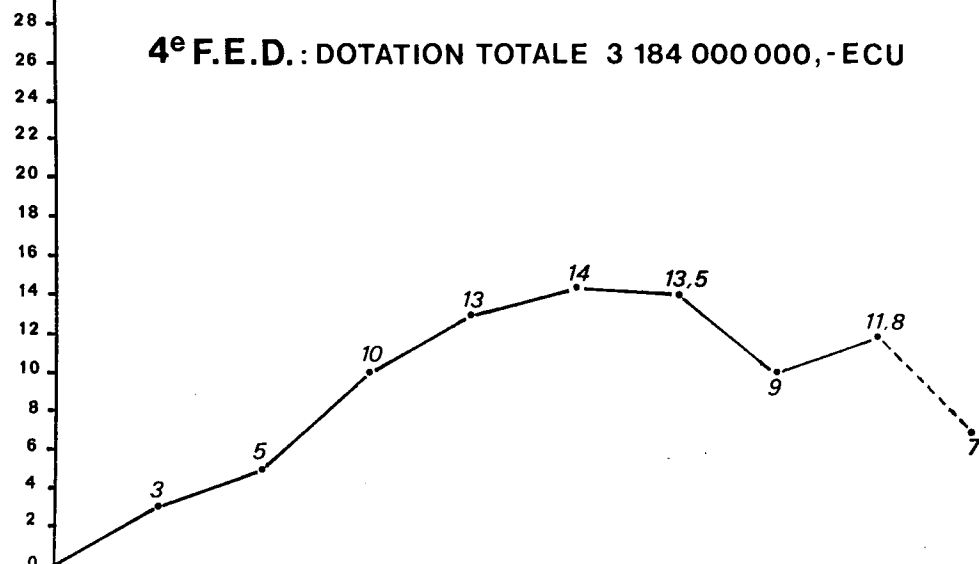
- . le vendredi 20 janvier 1984
- . le lundi 2 avril 1984 (le 1er avril étant un dimanche)
- . le lundi 2 juillet 1984 (le 1er juillet étant un dimanche)
- . le lundi 1er octobre 1984.

RYTHME DE CONSOMMATION DU F.E.D.

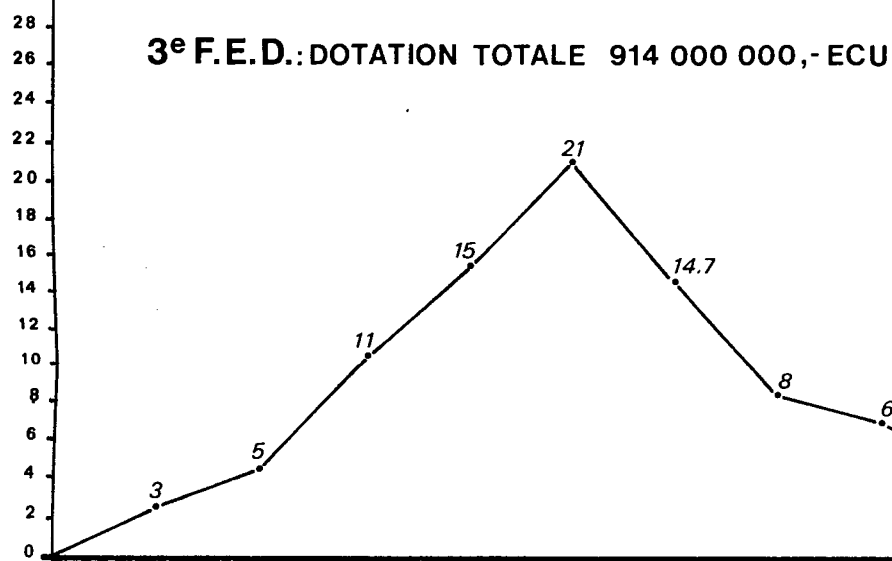


5^e F.E.D.: DOTATION TOTALE 4 802 000 000,- ECU

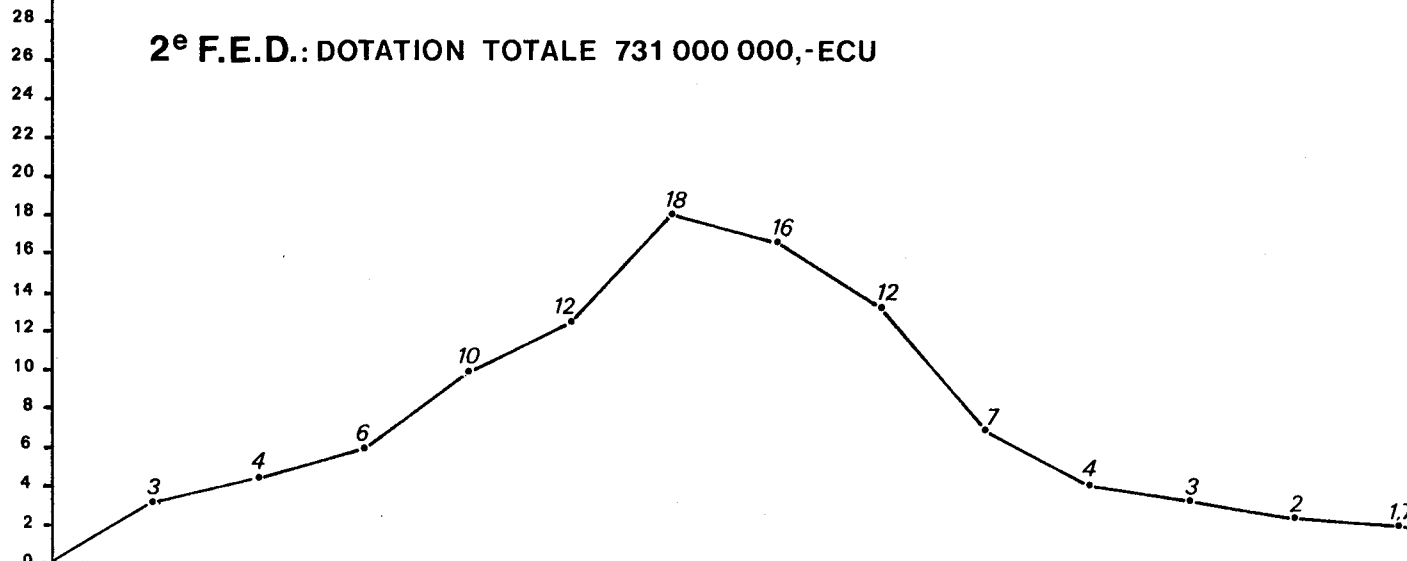
FIN ANNEE	% CONSOMMATION/DOTATION	
1°	4,—	196,—
2°	11,—	526,—
3° (prévision)	20,—	942,—
4°		
5°		
6°		
7°		
8°		

4^e F.E.D.: DOTATION TOTALE 3 184 000 000,- ECU

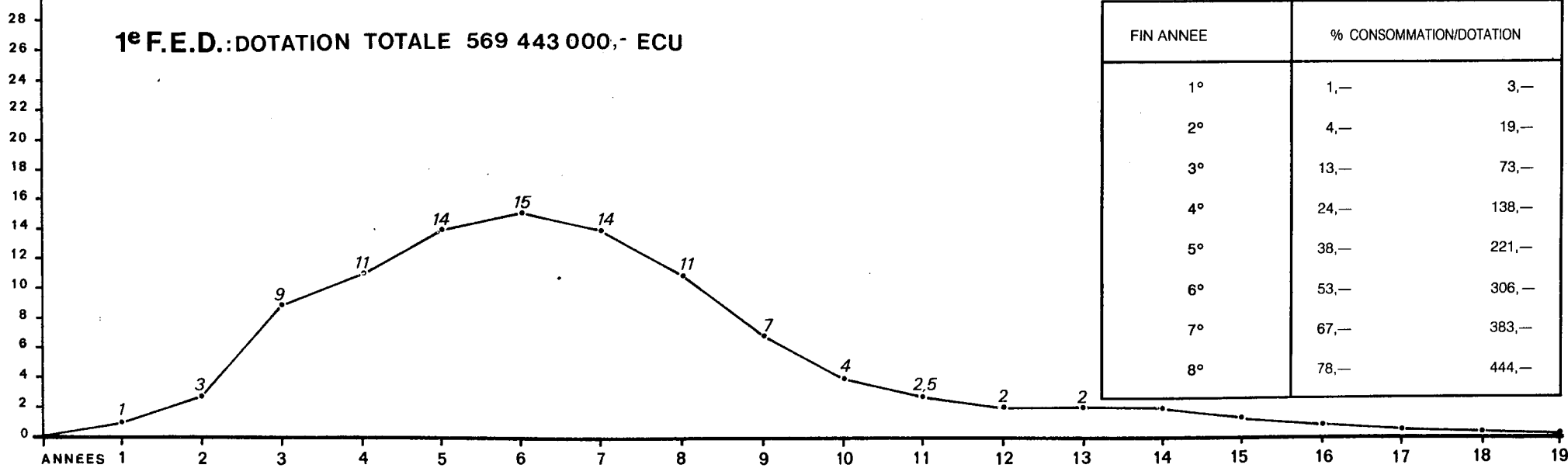
FIN ANNEE	% CONSOMMATION/DOTATION	
1°	3,—	98,—
2°	8,—	246,—
3°	18,—	572,—
4°	31,—	995,—
5°	45,—	1.455,—
6°	58,50	1.900,—
7°	67,50	2.206,—
8° (prévision)	79,30	2.583,—

3^e F.E.D.: DOTATION TOTALE 914 000 000,- ECU

FIN ANNEE	% CONSOMMATION/DOTATION	
1°	3,—	23,—
2°	8,—	65,—
3°	19,—	164,80
4°	34,—	304,—
5°	55,—	487,—
6°	69,70	618,—
7°	77,70	698,—
8°	83,70	764,—

2^e F.E.D.: DOTATION TOTALE 731 000 000,- ECU

FIN ANNEE	% CONSOMMATION/DOTATION	
1°	3,—	22,—
2°	7,—	54,—
3°	13,—	96,—
4°	23,—	164,—
5°	35,—	254,—
6°	53,—	383,—
7°	69,—	504,—
8°	81,—	582,—

1^e F.E.D.: DOTATION TOTALE 569 443 000,- ECU

FIN ANNEE	% CONSOMMATION/DOTATION	
1°	1,—	3,—
2°	4,—	19,—
3°	13,—	73,—
4°	24,—	138,—
5°	38,—	221,—
6°	53,—	306,—
7°	67,—	383,—
8°	78,—	444,—

Fonds Européen de Développement - exercice 1984Engagements du 4e Fonds

(en Mio ECU)

Année	Engagement de l'année	C U M U L
1976	383	383
1977	707	1.090
1978	564	1.654
1979	569	2.223
1980	508	2.731
1981	150	2.881
1982	102	2.983
31.8.83	24	3.007
31.12.83	7 (x)	3.014
(x) prévisions sur la base du programme des réunions du Comité du FED, jusqu'au mois de décembre 1983 compris		

Engagements du 5e Fonds

(en Mio ECU)

Dates	Décisions financement	
31.12.1981	549	549
31.12.1982	1.003	1.552
31.8.1983	472	2.024
31.12.83	255 (x)	2.279
(x) prévisions sur la base du programme des réunions du Comité du FED, jusqu'au mois de décembre 1983 compris		

CONTRIBUTIONS 1984

Annexe 4

ETATS MEMBRES	POURCENTAGE PAR ETAT MEMBRE	5e FED PAR TRIMESTRE	TOTAL GENERAL
BELGIQUE	5.82	11.785.500	47.142.000
DANMARK	2.47	5.001.750	20.007.000
R.F. ALLEMAGNE	27.92	56.538.000	226.152.000
FRANCE	25.26	51.151.500	204.606.000
IRLANDE	0.59	1.194.750	4.779.000
ITALIE	11.34	22.963.500	91.854.000
LUXEMBOURG	0,20	405.000	1.620.000
PAYS BAS	7,30	14.782.500	59.130.000
ROYAUME UNI	17.76	35.964.000	143.856.000
GRECE	1.34	2.713.500	10.854.000
TOTAL	100.-	202.500.000	810.000.000